

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2026

L'an deux mil vingt-six le lundi neuf février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente janvier deux mil vingt-six, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire:

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Sandrine BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

14. DCM2026S1N14 - Subvention exceptionnelle d'aide à la création à l'association La Réciproque, Compagnie théâtrale

Madame CHABIRAND rapporte :

Si la Ville est engagée depuis plusieurs années dans le soutien à la création artistique professionnelle et locale par la mise à disposition gratuite du théâtre de la Gobinière, ou de l'espace de répétition Louis-Jouvet, son implication s'est renforcée depuis 3 ans :

- Par l'actualisation du projet du LabOratoire (ancien pigeonnier situé cour des communs à la Gobinière), local rénové en 2023, tourné vers l'accueil de projets et manifestations artistiques et culturelle (en amateur ou professionnel) ;
- Par une vigilance accrue, au sein de la saison culturelle, d'accueil de compagnies locales.

Les récents désengagements financiers et baisses de budgets culturels fragilisent fortement ce secteur, mettant en péril emplois et capacités de création. Plusieurs acteurs culturels locaux professionnels ont exprimé leurs inquiétudes et sollicité un soutien renforcé de la Ville.

En réponse, il est notamment proposé d'accompagner financièrement la création du nouveau projet théâtral « Les Évaporé-e-s » (titre provisoire) de la Compagnie La Réciproque, dont la fondatrice, Marie-Laure CROCHANT est orvaltaise.

Le propos de cette création prévue en 2026 est le suivant : « Après le spectacle Cactus, créé en 2019 et joué de nombreuses fois, nous avons envie le comédien Jérémy Colas et moi-même de nous retrouver autour d'un nouveau projet et d'explorer une nouvelle facette d'un homme ordinaire, un héros invisible comme nous aimons les appeler. Nous nous intéressons cette fois-ci aux disparu.e.s volontaires, ces êtres humains qui, chaque année, se volatilisent brutalement en laissant toute leur vie derrière eux. Ils sont autour de 4000 en France, 90 000 au Japon et constituent pour moi, une figure très représentative de notre époque de glissement. Se pose aussi pour nous, en parallèle, la question de l'arrachement à un milieu social et indirectement, d'une envie de parler de ce bien grand mot, la liberté ».

Afin de soutenir le projet dès sa création, la Ville accueille la compagnie en résidence au Théâtre de la Gobinière du 22 au 28 novembre 2025 et du 22 au

26 septembre 2026. La compagnie a également été accueillie au LabOratoire pour une résidence d'écriture, du 18 au 22 février 2025.

Dans ce cadre, diverses actions ont été ou seront proposées aux orvaltais, pour les sensibiliser au travail de création artistique (lecture de textes, répétitions publiques...). En complément de la mise à disposition des lieux à titre gratuit (théâtre, LabOratoire), il est proposé de verser une subvention d'aide à la création d'un montant de 3 000€ à la Compagnie La Réciproque, dont le statut est associatif.

Cette subvention participera à financer les différentes étapes de création qui mobilisent un certain nombre d'artistes et de techniciens :

- Texte et dramaturgie : Guillaume LAVENANT
- Mise en scène : Marie-Laure CROCHANT
- Jeu : Jérémy COLAS
- Création vidéo : Tommy POISSON
- Création sonore et musicale : Anne-Laure LEJOSNE
- Scénographie et création lumière : en cours.

Ce spectacle sera par ailleurs programmé le 4 février 2027 dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027, au Théâtre de La Gobinière.

DECISION

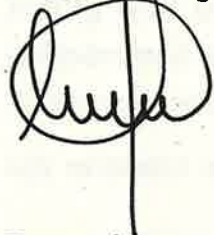
Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix POUR et 9 ABSTENSIONS de M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN et M. Thierry BOUTIN du groupe « Un nouvel état d'esprit pour Orvault »

- **APPROUVE** la subvention exceptionnelle d'aide à la création d'un montant de 3 000€ à l'association La Réciproque.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 10 février 2026

Pour le Maire

Le Directeur général des services



François BONNEAU

La secrétaire de séance



Sandrine BRUN

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : **10 FEV. 2026**

Et par publication le : **10 FEV. 2026**